

Avis de constitution

SOCIETE « JMK CONSULTING INTERNATIONAL » en abrégé « JMK-CI »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE PALMERAIE, Lot 251,
Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JMK CONSULTING INTERNATIONAL » en abrégé « JMK-CI »

Objet :

- Conseil- Accompagnement des TPE & PME ;
- Formation-Renforcement des Capacités des PME ;
- Études de Projets de développement durables ;
- Inclusion numérique & financière ;
- Appui à l'investissement & au financement des PME ;
- Appui à l'internationalisation & à la promotion des PME ;
- Appui au développement durable des PME ;
- Divers.

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE PALMERAIE, Lot 251, Ilot 21

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI JEAN MARIUS FERNAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05060 du 23/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30487/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

